REÇU EN PREFECTURE

le 09/06/2020



Application agréée E-legalite.com

99_DE-014-211404884-20200602-DEL20206602 UISTREHAM-RIVA-BELLA Extrait du Registre des Délibérations

DEL20200602_05 Du 2 juin 2020 CM3.2020

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA SEANCE DU 2 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 2 juin à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 mai, s'est réuni en séance ordinaire au Centre Socioculturel de Ouistreham, sous la présidence de M. Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

GESTION DES ELUS - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA CLECT

 DEL20200602_05
 Présents : 29
 Pouvoirs : 0
 Votants : 29
 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Rapporteur : le Maire

Il convient de désigner le membre de l'assemblée qui représentera la commune au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui est chargée de calculer les charges transférées par les communes membres à la CU, dans le cadre d'une intégration ou des transferts de compétences, ou dans le cadre d'un départ de la commune.

M. PUJOL est seul candidat. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Affichée le - 9 JUIN 2020 Certifiée exécutoire le ojsteha 77

Le registre dûment signé, LE MAIRE Romain BAIL